

Assemblée des délégués de Prolait à Mézières/VD

La fédération laitière vit une époque charnière

(11.04.2017/MB) – **Quelque 160 producteurs de lait se sont retrouvés, ce matin à Mézières, à l'occasion de l'assemblée des délégués de leur fédération. Le président de Prolait, Marc Benoit, a dressé un constat amer : la filière laitière n'a pas réussi à se renforcer ! De son côté, le directeur Eric Jordan estime que la fédération vit une période charnière puisque la situation n'est plus acceptable et que les mesures actuelles ne sont pas suffisantes pour assurer un avenir aux producteurs de lait de centrale.**

Avec la participation des délégués et d'une cinquantaine d'invités, les assises de la Fédération Prolait se sont tenues, aujourd'hui à Mézières, en présence de plus de deux cents personnes. Comme l'a expliqué le président Marc Benoit, « nous avons été pas mal exposés ces derniers mois quant à la gestion des quantités et la valorisation du lait ». Dès lors, il faudra, selon lui, encore évoluer, redynamiser l'organisation, offrir un meilleur encadrement aux producteurs, tout cela dans un marché très puissant et un manque de cohésion... Avec une question fondamentale à la clé : « Est-ce qu'on veut garder une production laitière d'industrie dans notre pays ? ».

Constat unanime

« Le constat est unanime aujourd'hui pour reconnaître que la situation n'est plus acceptable et que les mesures actuelles ne sont pas suffisantes et doivent impérativement être complétées et renforcées pour assurer un avenir aux producteurs de lait de centrale et une meilleure répartition de la valeur ajoutée », a affirmé le directeur, dans son rapport d'activité. Pour parvenir à des solutions, Eric Jordan a expliqué que des démarches sont en cours au niveau politique et également à celui des organisations faïtières, en estimant essentiel que les distributeurs et transformateurs de la filière soient pleinement intégrés au processus. Mais il y a, selon le directeur de Prolait, un préalable à la démarche, soit « trouver une unité au sein des producteurs pour renforcer notre position », et une attente vis-à-vis de l'Etat, pour qu'il instaure un « cadre adéquat », selon les propos du Conseil fédéral, pour faciliter la mise en place des solutions retenues par la branche.

Groupes de travail...

En ce qui concerne les organisations faïtières, elles planchent actuellement sur les moyens et mesures à mettre en place pour améliorer la situation. La Fédération des producteurs suisses de lait (FPSL) a constitué un groupe de travail interne, comme l'USP où une commission « lait » a été récemment mise sur pied. Dans le cadre d'IP Lait, un séminaire est également prévu cet été sur le sujet. Comme l'a souligné Eric Jordan, il serait bien que ces différentes démarches, qui visent un même objectif, soit une meilleure valorisation du lait de centrale, puissent être coordonnées, voire jointes, par soucis de rationalisation et d'efficacité, afin d'aboutir au plus vite à des décisions et mesures concrètes : « Prolait s'engage dans ce sens dans les différents groupes de travail, commissions et cercles de réflexion auxquels la fédération participe ».

et résolution !

Une proposition du Conseil d'administration et du Conseil des présidents de cercle de Prolait concernant une résolution de Philippe Gruet relayée par le cercle d'Yverdon, a été présentée et approuvée par les délégués en fin d'assemblée.

Cette résolution vise à obtenir une identification des segments A et B dans les contrats en début d'année mais cette mesure ne pouvant s'appliquer en cours d'année, il a été décidé d'entreprendre les démarches nécessaires avec échéance au 1^{er} janvier 2018. Dans ce laps de temps, Prolait s'engage à intervenir auprès d'IP Lait pour que son règlement puisse être adapté dans ce sens. Enfin, Prolait entreprend les démarches pour permettre une application des prix indicatifs des segments A et B dans le but de mieux valoriser le lait suisse de qualité et obtenir une meilleure répartition des marges entre les différents acteurs de la filière.

Prolait en chiffres

Le rapport annuel 2016 de Prolait met en évidence que 60,7% du lait de la région de la fédération (VD, NE, FR, BE) ont été acheminés dans 58 fromageries de Gruyère AOP, 8 fromageries de Vacherin Mont-d'Or AOP, 6 de pâtes molles, sans oublier les sociétés coopératives comptant 67 fromageries pour le lait de non-ensilage.

Dans le contexte de la mise en valeur du lait, il est indiqué que les fromages du Grand Pré maintiennent leur position malgré la forte pression des importations dans ce secteur, et que la spécialité fromagère St-Etienne a enregistré une excellente progression et prend dès lors une part déterminante des ventes.

Concernant le nombre d'exploitations affiliées à Prolait, il est actuellement de 1205 (-65), alors que le droit de produire a été établi l'année dernière à 225,98 mio de kg de lait. A noter que les livraisons de lait ont baissé par rapport à 2015 de 22,86 mio de kg suite au départ de 20 producteurs chez ELSA (7 mio), à l'augmentation de la restriction de fabrication dans la filière du Gruyère (env. 14 mio) et suite aux cessations de production au cours de l'année.

Quant au prix moyen payé aux producteurs Prolait en 2016, il a baissé de 2,58 ct/kg par rapport à l'année précédente, pour s'établir en moyenne à 51,61 ct/kg (supplément volume et retenue par arrêt de 2.80ct/kg compris).

AGIR

www.prolait.ch